



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique familiale

Question écrite n° 127702

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la question précise de l'accueil des jeunes enfants. En 2008, 43 % des enfants de moins de trois ans fréquentaient en France un service d'accueil « à temps plein », la moyenne étant d'environ 30 % dans les pays de l'OCDE. Cette même année, on estimait toutefois qu'il manquait encore entre 300 000 et 500 000 places d'accueil pour satisfaire pleinement le besoin des parents d'enfants de moins de trois ans. Pour répondre à cette demande, il faut former un nombre important d'assistants maternels. Pour mener à bien cette mission, certains évoquent la possibilité de confier à une collectivité publique la responsabilité contractuelle et l'avance de salaire pendant la formation des assistants. Il lui demande ce qu'elle pense de cette proposition et si c'est une piste envisagée par le Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127702

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2012, page 1029

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)